

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-U50-8
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2009-U50 –
MODIFICATIONS DE L'AFFECTATION VILLÉGIATURE RÉSIDENIELLE (VR)

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 16 juillet 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - Règlement numéro 2024-U50-8 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 2009-U50 – modifications de l'affectation villégiature résidentielle (VR).

Objet du règlement

2. Ce projet de règlement vise à :
 - Ajouter un usage complémentaire de Foresterie et sa note au tableau 20 - Usages et densité de l'aire d'affectation « Villégiature résidentielle » (VR);
 - Ajouter un usage complémentaire à la ligne de l'affectation villégiature résidentielle VR et à la colonne de l'usage Foresterie avec sa note (34) au tableau 24 - Synthèse de la compatibilité des usages des aires d'affectation du sol.

Modalité pour l'assemblée publique de consultation

3. Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 16 juillet 2024, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. L'assemblée publique de consultation se tiendra le 14 août 2024 à 18 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Approbation référendaire

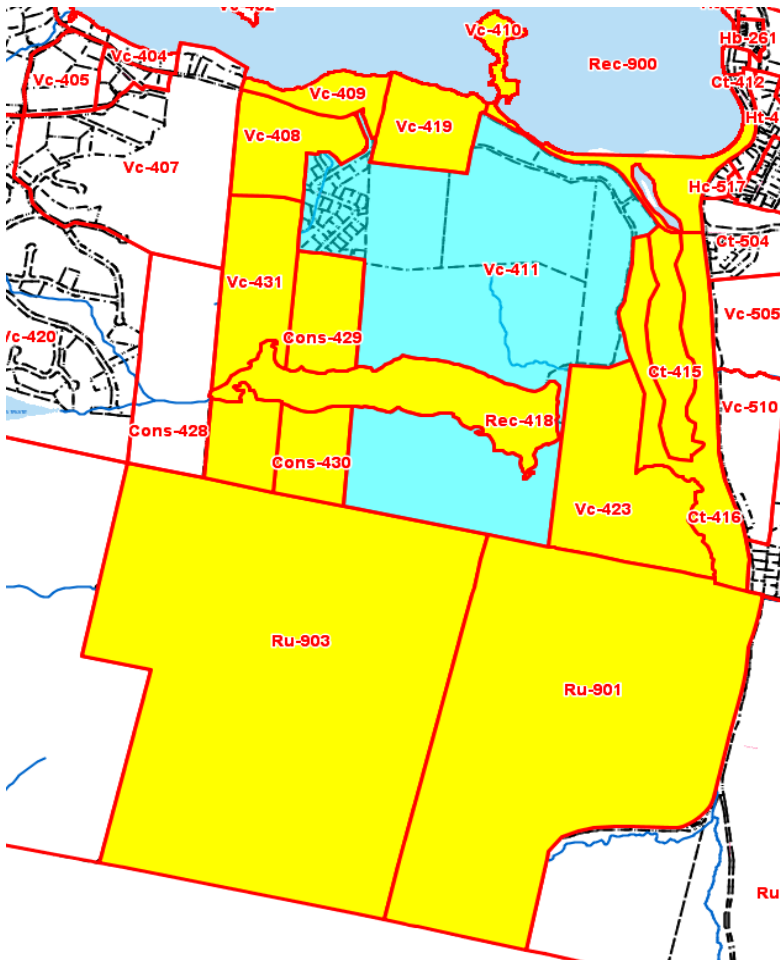
6. Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Zones concernées

7. Les zones suivantes sont concernées par ce projet de règlement et elles sont délimitées par les voies de circulation ou les lots suivants, tous du cadastre du Québec :

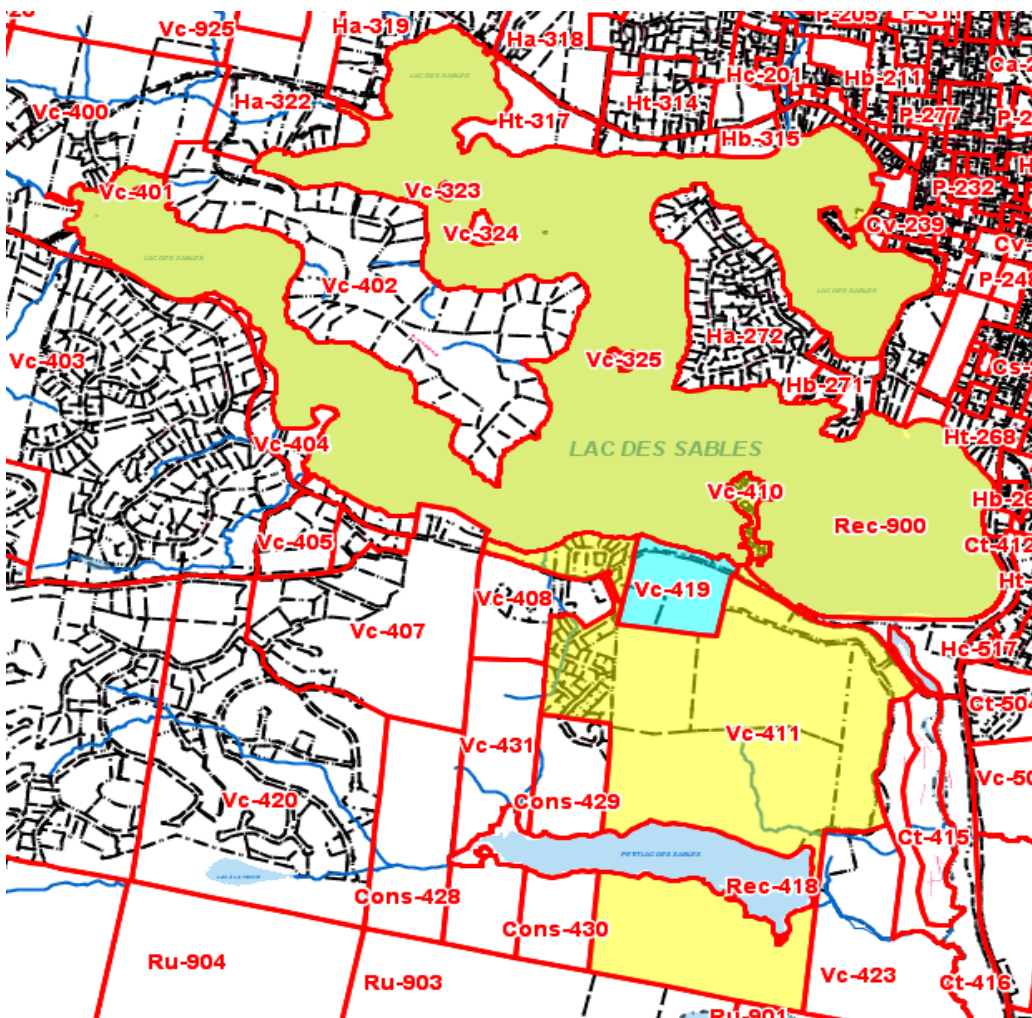
a) Vc-411

- Voies de circulation :
 - Au nord : chemin du Lac-des-Sables (lot 5 910 780) chemin du Tour-du-Lac (lot 5 910 183), lots 5 911 637, 6 270 424, 5 910 409, 5 910 391, 6 144 252, 5 910 409;
 - Au sud : lots 5 910 536, 5 910 355, 5 910 451;
 - À l'est : Lots 5 911 540, 5 910 536, 5 911 675, 5 910 357;
 - À l'ouest : Lots 5 910 378, 5 911 669.



b) Vc-419

- Voies de circulation :
 - Au nord : Lac-des-Sables;
 - Au sud : lots 6 270 428, 6 270 426;
 - À l'est : Lots 6 270 425, 5 910 365, 6 270 426;
 - À l'ouest : Lots 5 910 431, 6 270 434, 5 910 425, 5 910 424, 6 144 150.



Documents à être consultés

8. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 16 juillet 2024 - Ville) » (<https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

9. Une présentation détaillée du projet concernant le présent avis sera disponible pour consultation, avant la tenue de de l'assemblée de consultation publique, sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 16 juillet 2024) » (<https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 31 juillet 2024.

Anny Després, greffière adjointe